**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNÉ : COHESION SOCIALE / Prévention et sécurité P1**

**ORIENTATION / ENJEU : Amélioration de l’accès aux services publics**..

**BESOIN REPÉRÉ :** De nombreux ménages défavorisés résidant dans les quartiers prioritaires connaissent des difficultés d'accès à l'information et au droit en de nombreuses matières. Des freins spécifiques sont repérés: absence de réseau social, difficulté d'accès à la langue, manque d'information.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL : *Faciliter l'accès aux droits dans les quartiers :***

* Faciliter l'accès aux droits de tous les résidents des quartiers.
* Informer sur l'accès aux droits des étrangers. Accompagner les démarches.

**TERRITOIRES CONCERNÉS :** Canourgues, Monaque, Bressons

**PUBLIC CONCERNÉ :** Public jeune et adulte

**CONDITIONS DE REALISATION :**

- Action d’information sur les droits des étrangers

- Renforcement de la présence publique en un lieu identifié et permettant l’information « tous azimuts » des usagers.

- Action s’inscrivant dans une continuité

- Liens avec les différentes administrations.

**RESULTATS ATTENDUS :**

- Meilleure information du public.

- Aide effective dans l’accomplissement des démarches administratives, quelle que soit l’administration concernée..

- Mise en contact de ce public avec les acteurs locaux (centres sociaux, associations, bailleurs, services municipaux) …

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNÉ : COHESION SOCIALE / Prévention et sécurité P2**

**ORIENTATION / ENJEU : selon le projet de territoire**

Axe accessibilité : Etablir un système de présence éducative préventive en pied d'immeuble..

**BESOIN REPÉRÉ :** Dans les quartiers, des enfants ou adolescents (9-14 ans) se trouvent en situation d'isolement social fort. Peu en contact avec les structures éducatives, ils occupent souvent l'espace public et, avec des groupes plus âgés génèrent des nuisances très difficilement vécues par les habitants. Parfois en rupture scolaire, ces enfants ne sont pris en charge par aucune structure et se trouvent en situation d'errance et de mise en danger.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL : *Prendre en charge les adolescents en situation de rupture sociale :***

* Etablir un dispositif de veille sociale permettant de repérer les dérives isolationnistes de certains enfants/adolescents.
* Rechercher le contact avec les jeunes dans leur milieu, en proposant des activités leur permettant de se raccrocher aux structures éducatives

**TERRITOIRES CONCERNÉS :** Canourgues, Monaque, Bressons

**PUBLIC CONCERNÉ :** 8-14 ans

**CONDITIONS DE REALISATION :**

- Actions éducatives "de rue" permettant d'aller vers le public

- Développement d'une démarche collective, partenariale entre les différents intervenants.

- Assurer une présence de terrain continue

- Lien avec écoles et collège

**RESULTATS ATTENDUS :**

- Contacts effectifs avec le public.

- Intégration des jeunes dans les propositions éducatives.

- Progression de ce public vers des activités intégrées …

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNÉ : COHESION SOCIALE / Prévention et sécurité P3**

**ORIENTATION / ENJEU : selon le projet de territoire**

Lutter contre le risque de délinquance par des mesures éducatives et d’insertion..

**BESOIN REPÉRÉ :** Dans tous les quartiers prioritaires, un noyau plus ou moins important de jeunes et de jeunes adultes (16-30 ans) se trouvent en fort désoeuvrement et en décrochage vis-à-vis de presque tous les acteurs éducatifs ou de l’emploi. Bien que généralement tous connus des centres sociaux ou des missions locales, ils ne sont pas engagés dans un parcours ou une mesure d’accompagnement concrète. Ces jeunes constituent un groupe très sensible aux dérives délinquantes.

Généralement, ces personnes sont peu ou mal formées, ne disposent d’aucun diplôme ou sont en rupture de formation.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL : *Développer les chantiers éducatifs et chantiers-jeunes :***

* Développer les chantiers éducatifs en direction du public jeune en difficulté.

**TERRITOIRES CONCERNÉS :** Canourgues, Monaque, Bressons

**PUBLIC CONCERNÉ :** 16-25 ans ans

**CONDITIONS DE REALISATION :**

- Accompagner professionnellement les phases de chantiers

- Développer les démarches collectives de la part des jeunes.

- Diversifier les supports de chantiers

- Partenariat renforcé entre les structures

**RESULTATS ATTENDUS :**

- Diversification des supports de chantiers.

- Augmentation du nombre de chantiers et des places disponibles.

- Améliorer la confiance en soi, l’insertion sociale des bénéficiaires

- Engager des parcours d’insertion socio-professionnelle plus continus …

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNÉ : COHESION SOCIALE / Prévention et sécurité P4**

**ORIENTATION / ENJEU : Développer les actions de prévention de la délinquance**

**BESOIN REPÉRÉ :** Les dangers de la délinquance se présentent à des enfants de plus en plus jeunes. Le risque est de plus en plus grand que des enfants isolés socialement se tournent vers des actions répréhensibles (consommation et revente de toxiques, agressions entre pairs, aide aux trafics). Les adultes en contact avec les jeunes sont également souvent démunis face à ces situations qu’ils connaissent mal ou dont ils ignorent les remèdes. Il est donc primordial de former ces intervenants de première ligne à la fois à une écoute des jeunes, tout comme à la connaissance des solutions proposées.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL : *Former les adultes en première ligne :***

* Permettre à tous les adultes référents en contact avec les enfants et les jeunes de repérer les situations de souffrance sociale ou d’isolement.
* Leur permettre d’adopter une attitude bienveillante à l’égard de ces jeunes, dans l’optique de leur permettre de retrouver une voie plus saine.
* Informer les intervenants sur les manières d’aborder ces questions et sur les solutions proposées

**TERRITOIRES CONCERNÉS :** Canourgues, Monaque, Bressons

**PUBLIC CONCERNÉ :** adultes en contact avec les jeunes et enfants : éducation nationale, bailleurs, éducateurs, police municipale

**CONDITIONS DE REALISATION :**

- Etablir un réseau d’acteurs formés aux difficultés des enfants et des jeunes

- Renforcer les contacts entre les intervenants et les structures de prise en charge des jeunes.

- Améliorer les signalements de souffrance ou de conduite déviante

- Lien avec écoles et collège

**RESULTATS ATTENDUS :**

- Repérage plus précoce des situations à risques.

- Meilleure orientation du public jeune vers les éducateurs.

- Progression du public vers des activités intégrées (centres sociaux, associations)…

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNE : Cohésion sociale / Prévention et Sécurité PS5**

**ORIENTATION / ENJEU : selon le projet de territoire**

Police municipale : Prévention des risques en milieu scolaire

**BESOIN REPÉRÉ   :**

Les élèves des classes primaires de CM2, se destinent à intégrer les collèges de la Ville. Des signalements font part que sur les territoires concernés par le contrat ville, les problèmes sont davantage accentués que sur d’autres zones.

**OBJECTIF OPERATIONNEL :**

Améliorer la relation Police / Jeunes en intervenant de manière ludique sur ce public. Sensibiliser celui-ci aux bonnes pratiques.

**ELEMENTS DE DEFINITION DE L’OBJECTIF OPERATIONNEL :**

Matin, intervention de la Police municipale sur les jeux dangereux et le rappel de la loi sur certaines pratiques d’ordre délictuelles. Après-midi, sortie ludique en vélo sur un site sportif avec tournoi de basket par exemple.

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNE : Cohésion sociale / Prévention et Sécurité PS6**

**ORIENTATION / ENJEU : selon le projet de territoire**

Police municipale : Travailler en lien étroit avec le collège Jean Moulin

**BESOIN REPÉRÉ   :** Des alertes répétées du proviseur de l’établissement nous font part de comportements violents à l’intérieur et à l’extérieur du collège.

**OBJECTIF OPERATIONNEL***:*

Des interventions en milieu scolaires doivent se construire de manière régulière afin de construire un lien de proximité entre les élèves et le personnel du collège et renforcer la connaissance de chacune des entités et prévenir la commission d’actes délictuels ou contraventionnels.

**ELEMENTS DE DEFINITION DE L’OBJECTIF OPERATIONNEL :**

- Intervention annuelle avec la caravane de la prévention routière à l’intérieur de l’établissement en conviant les autres collèges.

- Mise en oeuvre des interventions en milieu scolaire sur les problèmes d’addiction (drogue, alcool et tabac) sur les 4ème

- Mise en oeuvre des interventions en milieu scolaire sur les dangers d’internet et des réseaux sociaux  sur les 3ème

- Participation à la demande des équipes pédagogiques à des événements organisés par le collège

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020**

**APPEL A PROJET**

**PILIER CONCERNE : Cohésion sociale / Prévention et Sécurité PS7**

**ORIENTATION / ENJEU** : Observatoire de la tranquillité publique sur les quartiers sensibles

**BESOIN REPÉRÉ** :

Les dégradations, incivilités, violences urbaines remettent en cause l’action de consolidation de la tranquillité publique engagée et dégrade le sentiment de sécurisation des habitants.

Des réponses concrètes peuvent être menées sur ces territoires en termes de présence, concertation et action.

**OBJECTIF OPERATIONNEL** :

Renforcer la coopération entre les institutions, les acteurs de terrain, la population pour mieux répondre aux enjeux de la tranquillité publique.

Il s’agira d’écouter, d’orienter les demandes des habitants et de prévenir les conflits. Cette cellule permettra de mieux comprendre les spécificités de chaque quartier et e de construire des diagnostics et des outils d’aide à la décision.

**ELEMENTS DE DEFINITION DE L’OBJECTIF OPERATIONNEL** :

Créer une plate forme d’écoute et de recensement des problématiques rencontrées sur les quartiers, en mutualisant des dispositifs existants, afin de permettre aux citoyens de faire part à tout moment de leurs problèmes en matière d’atteinte à leur cadre de vie et au respect de leur tranquillité publique.

Organiser un retour au citoyen, créer une réunion de bilan périodique avec les partenaires concernés pour évaluer ces actions et décider de leur orientation.